



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du Grand Est

Avis n° 2019 -52		
Séance plénière du 20 décembre 2019 Présidence : Serge Muller	Objet : Liste des messicoles du Grand Est	Vote : favorable

Contexte

En régression depuis de nombreuses années, les plantes messicoles, étymologiquement plantes des moissons, font l'objet depuis 2012 d'un Plan National d'Actions (PNA) piloté par la Direction Eau Biodiversité du ministère en charge de l'environnement et animé par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. Le PNA en faveur des plantes messicoles s'appuie sur une liste de 102 taxons présents à l'échelle nationale. Il prévoit également la possibilité pour chaque région d'élaborer une liste régionale d'espèces messicoles, dans le cadre de plans d'actions régionaux ou de listes de travail.

Dans la perspective d'une déclinaison régionale du PNA plantes messicoles, la DREAL Grand Est travaille depuis 2018 à la réalisation d'un état des lieux de la flore messicole sur son territoire avec l'appui des trois conservatoires botaniques du Grand Est. Afin d'alimenter cet état des lieux, l'élaboration d'une liste régionale des taxons messicoles en Grand Est a été une priorité. La liste du Grand Est a été établie en cohérence avec les critères de tri définis par le PNA messicoles, tout en valorisant les travaux initiaux réalisés en Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne entre 2009 et 2011. Le choix a été fait, en accord avec l'animation nationale du PNA, de ne pas retenir des espèces trop fortement nuisibles pour les cultures, l'objectif étant de parvenir à mobiliser la profession agricole autour de la préservation des messicoles.

La liste des messicoles du Grand Est au sens strict se compose de 102 taxons, soit 92 taxons indigènes, présumés tel, ou naturalisés et 10 taxons historiquement présents en Grand Est, disparus ou présumés tel. Parmi ces 102 taxons, 64 sont communs avec la liste nationale et 38 sont des ajouts régionaux de taxons patrimoniaux et/ou rares. On y dénombre 14 espèces protégées. De plus, 75 % des taxons de la liste régionale sont menacés (classés CR*, CR, EN ou VU) dans au moins une ex-région du Grand Est.

Une liste élargie à 139 taxons rassemble les 102 taxons de la liste du Grand Est au sens strict et les 37 taxons de la liste nationale exogènes, accidentels ou non présents dans le Grand Est mais affichés pour permettre un suivi national dans le cadre du PNA.

Questions au CSRPN

Il est demandé au CSRPN de se prononcer sur la démarche mise en œuvre et les résultats obtenus pour la liste des messicoles du Grand Est.

Supports de réflexion

- DREAL Grand Est, 2019, Note de présentation de l'élaboration de la liste des messicoles du

Grand Est, 27p.

- Gaudichet Corentin, 2018, Etude préalable à la mise en œuvre du plan national d'actions en faveur des plantes messicoles en région Grand Est, mémoire de Master « Biologie et valorisation des plantes, parcours plantes – environnement – génie écologique », Université de Strasbourg, 36p.
- Bouquet Camille, 2019, Identification des pratiques agricoles favorables aux plantes messicoles des grandes cultures et acceptabilité par la profession, mémoire d'ingénieur VetAgroSup, 41p.
- Présentation en séance de Camille Bouquet, DREAL Grand Est
- Rapports de François Vernier et Michel Hoff, membres du CSRPN

Analyse

L'élaboration de la liste des plantes messicoles s'appuie sur deux travaux d'étudiants encadrés par la Dreal, les conservatoires botaniques du Grand Est et les chambres d'agriculture. Ces deux études sont de bonne qualité et se sont basées sur la bibliographie existante et les bases de données des Conservatoires Botaniques qui ont contribué à l'enrichissement des données bibliographiques.

Partant de la méthodologie PNA messicoles pour l'établissement d'une liste régionale, le travail a démarré à partir de la liste nationale et a commencé par concaténer trois études réalisées sur les ex-régions (Alsace -Fried 2009, Lorraine – Vernier 2009 et Champagne-Ardenne -CBNBP 2011). Ce premier travail a abouti à une première liste de 172 taxons.

En Mars-Avril 2018, après un tri fait selon les critères précis de la méthodologie PNA, une première liste de 137 taxons a été réalisée.

De mai à juillet 2018 une nouvelle réflexion fait passer la liste de 137 à 139 taxons par retrait de certains d'entre eux et ajout notamment de 4 espèces proposées par le CBN du Bassin Parisien.

En mai 2019 une liste de 11 nouveaux taxons proposés par les Conservatoires n'a pas été intégrée, suite à un travail avec les chambres d'agriculture.

Cette liste a été élaborée en respectant la méthodologie recommandée dans le PNA. Partant des listes nationale et «régionales», un gros travail d'analyse, de concertation et de synthèse a permis d'obtenir une liste régionale cohérente et qui fait consensus, facteur essentiel pour la réussite de la mise en œuvre du PNA messicoles au niveau du Grand-Est.

Avis du CSRPN

Le CSRPN émet un avis favorable sur la démarche mise en œuvre et sur la liste des messicoles du Grand Est.

Fait le 13-1-2020



Le président du CSRPN
Serge Muller